

**G
A
R
I
N
F
O
R
M
A
T
I
O
N
S
D
E
C
H**



**BULLETIN D'INFORMATIONS
ÉDITÉ PAR LE
CONSEIL MUNICIPAL
DÉCEMBRE 1990**

NOS VŒUX

---:---:---:

Dans quelques jours l'année 1990 va se terminer et nous allons commencer une année nouvelle

A cette occasion

Le Maire

Les Conseillers Municipaux

L'Equipe Municipale

Sont heureux de présenter a chacun d'entre-vous leurs vœux les meilleurs afin que l'année 1991 vous apporte bonne santé, joies et la réalisation de tous vos projets.

Notre souhait est également de voir tous les nouveaux Garidechois s'intégrer sans problèmes a la vie du village ; d'ailleurs les différntes manifestations et commémorations qui ont lieu en cours d'année sont une excellente occasion de se rencontrer et de mieux se connaître.

Notre village connaît actuellement un développement harmonie et occupera une situation géographique enviable dès que l'autoroute TOULOUSE-ALBI sera fonctionnelle.

Votre Municipalité fait dès a présent effectuer des plans d'aménagement futurs pour que soient définis et situés les implantations de locaux scolaires, ateliers municipaux, terrains de jeux et de Sports,.. espaces verts etc.....

Ce Bulletin Municipal que nous essaierons d'améliorer quand a son contenu d'informations, permettra a chacun et a chacune de se rendre compte des divers travaux et problèmes auxquels sont confrontés vos élus.

Nous vous souhaitons encore UN JOYEUX NOEL ET UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE

R. NEVEU,

Commission Relations Publiques.

L'AGRICULTURE A GARIDECH

C'est bien connu ; la culture moderne du fait de la mécanisation a besoin d'espace et ne s'accorde pas toujours avec l'urbanisation. Les nuisances sont nombreuses et réciproques. Mais voilà, Garidech est aux portes de la grande ville, et beaucoup de citadins, souhaitent venir s'installer chez nous pour y trouver le calme, le bon air et la verdure. Comme je les comprends !

La surface agricole utile diminue, le nombre des actifs aussi, le taux de renouvellement est faible.

Actuellement, quatre cent hectares environ sont cultivés dans notre commune. Il y a quinze chefs d'exploitation dont trois seulement ont moins de quarante cinq ans, à signaler qu'une douzaine ont d'autres activités ou sont à la retraite.

La polyculture domine -quatre éleveurs producteurs de lait, un pépiniériste- pour le reste, ce sont des cultures céréalières -blé tendre ,blé dur, sorgho, tournesol ; le maïs est progressivement abandonné, car trop exigeant en eau.

Un jour peut-être l'irrigation ?

Quelques agriculteurs produisent en complément des melons, des fraises, des fleurs, des asperges...un peu de gras (canards), des volailles, mais il n'y a pas, à Garidech, de productions ou d'élevages spécialisés, pour le moment.

Voilà, en quelques lignes, la situation actuelle. On peut penser qu'à l'horizon 2000, le paysage aura bien changé ; en fait, c'est toute la ceinture verte toulousaine qui éclate.

Ne dit-on pas que la prochaine rocade du Grand Toulouse passera dans la Vallée du Girou ? Alors quel avenir pour nos agriculteurs ?

La pluriactivité des productions hors sol des cultures légumières, fruitières, florales,etc...moins voraces en hectares, peuvent être une solution parmi d'autres pour garder le maximum d'actifs dans notre commune.

L'étude pour l'aménagement de la Vallée du Girou, à laquelle nous avons participé, visait cet objectif ; malheureusement, pour le moment, ce projet n'a pas abouti.

Une agriculture performante, une urbanisation bien conçue, dans une campagne propre et accueillante, où les équilibres qui rendent la vie plus agréable, sont respectés.

Voilà je pense, ce qu'il faut souhaiter en ce début d'année, et à l'aube du troisième millénaire.

Bonnes récoltes à nos agriculteurs !

Marcel LAZARE.

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
(SUITE DU NUMERO PRECEDENT)

L'assainissement collectif pour un village de la taille de Garidech constitue une opération d'envergure importante, qui a nécessité de la part de la personne qui en a établi le budget, une approche rigoureuse et extrêmement complexe.

Les chiffres ci-dessous vous permettront d'avoir une idée plus précise sur le financement d'une telle entreprise.

Achat des terrains de lagunage en 1987	55.000 F
Création des bassins de lagunage	1.022.727 F
Coût total du réseau	1.630.800 F
Total de l'opération	2.653.507 F
Montant des subventions obtenues	928.550 F
Reste à financer	1.724.957 F
Remboursement T.V.A.	376.000 F
Montant total de l'emprunt nécessaire	1.354.000 F

Pour le domaine du Buc, le nombre de raccordement est actuellement de 65, il est de 54 pour le village et s'agissant d'une première tranche, ce nombre sera en évolution certaine dans les années à venir.

La Compagnie Générale des Eaux a pris en fermage l'entretien du réseau et le recouvrement de la taxe d'assainissement sous forme d'une légère augmentation sur le prix de l'eau potable consommée.

(à suivre)
R. NEVEU

LE BUDGET ? C'EST COMBIEN ?

IL Y A DEUX MANIÈRES D'ABORDER CE SUJET :
- DES CHIFFRES, QUE DES CHIFFRES

OU EXPLIQUER LE "POURQUOI" DU BUDGET.

C'EST LA SECONDE MÉTHODE QUI EST RETENUE, PUISQUE LES CHIFFRES PEUVENT ÊTRE CONSULTÉS A LA MAIRIE OÙ ILS SONT VISIBLES PAR TOUS : DES EXPLICATIONS COMPLÉMENTAIRES PEUVENT ÊTRE DONNÉES PAR LES MEMBRES DE LA COMMISSIONS FINANCIÈRE OU PAR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX.

LE BUDGET DE LA COMMUNE DE GARIDECH C'EST ENVIRON 1 300 000 FRF (130 MILLIONS DE CENTIMES).

30 % SERVENT À COUVRIR LES RÉMUNÉRATIONS ET LES CHARGES DU PERSONNEL COMMUNAL PERMETTANT D'ASSURER LES TÂCHES ADMINISTRATIVES ET LES BESOINS EN PERSONNEL TECHNIQUE DE L'ÉCOLE.

16 % ASSURENT LA COUVERTURE DES DIFFÉRENTS EMPRUNTS EN COURS (VOIRIE, ASSAINISSEMENT, BÂTIMENTS, MATÉRIEL SCOLAIRE ET AUTRES) L'ENSEMBLE DE CES EMPRUNTS REPRÉSENTE DES RÉALISATIONS GLOBALES DE 3 MILLIARDS DE FRANCS (300 MILLIONS DE CENTIMES) DONT LES AMORTISSEMENTS SONT CONNUS DEPUIS QUELQUES TEMPS.

OUI MAIS AU CELA NE FAIT QUE 46 % ... ET LES 54 % RESTANT ? ILS SONT AFFECTÉS À DIFFÉRENTS POSTES DONT L'ÉNUMÉRATION DÉTAILLÉ SERAIT FASTIDIEUSE, MAIS QUE L'ON PEUT REGROUPER DANS LES RUBRIQUES SUIVANTES :

- AUTOFINANCEMENT A HAUTEUR DE 60 % DES COÛTS DES DIVERS TRAVAUX ENTREPRIS DANS LA COMMUNE (40 % RESTANT ÉTANT COUVERTS PAR LES SUBVENTIONS.

PAIEMENT DES CHARGES D'ÉDUCATION :

- FRAIS D'ENTRETIEN DU COLLÈGE GEORGES BRASSENS
 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT EN FLUIDES DES ÉCOLES DE GARIDECH
 - FRAIS DE PARTICIPATION POUR LES AUTRES COLLÈGES OU DES ENFANTS DE LA COMMUNE SONT SCOLARISÉS.
 - FRAIS D'ENTRETIEN DE VOIRIE ET DE BÂTIMENTS.
 - FRAIS D'ÉCLAIRAGE PUBLIQUE
 - FRAIS DE CONSTITUTION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE POUR ÉDIFIER LES FUTURS INFRASTRUCTURES ÉDUCATIVES ET SPORTIVES ; LA COMMUNE NE POSSÈDE PAS DE TERRAINS ET DOIT EN ACQUÉRIR POUR SES FUTURES RÉALISATIONS DONT UN PLAN EST AFFICHÉ DANS LA MAIRIE.
 - FRAIS DIVERS DE FONCTIONNEMENTS (IMPRIMÉS, ABONNEMENTS, CONTRATS D'ASSURANCES, FORMATIONS, INFORMATIONS).
 - DOTATION AUX ASSOCIATIONS.
 - FRAIS D'AIDE SOCIALE.
 - PARTICIPATION OBLIGATOIRE À DIVERSES DÉPENSES GÉNÉRÉES PAR DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS D'ÉTAT ET DONT LES COMMUNES COUVRENT UNE PARTIE SUR FACTURATION.
- POUR FAIRE FACE À CES BESOINS, IL Y A DIVERSES TAXE ET LES IMPÔTS LA COMMUNE SE SITUE DANS LA MOYENNE POUR LA PRESSION FISCALE, ET

6

L'AUGMENTATION ANNUELLE SUIT CELUI DU COÛT DE LA VIE, POUR RÉPONDRE À UNE POPULATION QUI AUGMENTE, NE PAS ÊTRE EN RETARD SUR LES RÉALISATIONS INDISPENSABLES, ET FAIRE, QUE DANS LA COMMUNE CHACUN SE SENTE BIEN.

NOUS RESTONS À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS EXPOSER ENCORE PLUS LARGEMENT LE PHÉNOMÈNE BUDGET.

GUY JACQUELET
COMMISSION FINANCES.

IMPOTS LOCAUX

LE CITOYEN POURRAIT DIRE :

"QUAND J'ENTENDS PARLER D'IMPÔT JE SORS MON RÉVOLVER", AUQUEL CAS LE PHILOSOPHE RÉPONDRAIT : "C'EST UN MAL NÉCESSAIRE".

POUR MÉMOIRE NOUS RAPPELERONS LES DEUX PRINCIPAUX, À SAVOIR :

1 LES TAXES FONCIÈRES

- PROPRIÉTÉS BATIES
- PROPRIÉTÉS NON BATIES

2 LA TAXE D'HABITATION

CES TAXES SONT PERÇUES POUR :

- A) LA COMMUNE
- B) LE DÉPARTEMENT
- C) LA RÉGION

CHAQUE COLLECTIVITÉ VOTANT SON PROPRE TAUX PAR LE BIAIS DE SES REPRÉSENTANTS, D'UNE ANNÉE SUR L'AUTRE.

IL EST DONC IMPORTANT QUE CHAQUE CONTRIBUABLE AU MOMENT DE RÉGLER "LA FACTURE" FASSE BIEN LE DISTINGUO ENTRE CES 3 PARAMÈTRES ET NE PENSE PAS QUE LA SOMME GLOBALE SOIT LE FAIT UNIQUEMENT DE LA COMMUNE COMME C'EST HÉLAS TROP SOUVENT LE CAS.

LE SUIVI DU CONSEIL MUNICIPAL SE PRÉSENTE DONC SOUS UN DOUBLE ASPECT:

- LA CLARIFICATION DU PRINCIPE DE CES TAXES DANS LEUR EXPLICATION.
- NE PAS CONSIDÉRER LE CONTRIBUABLE GARIDÉCHOIS COMME UNE VACHE À

LAIT.

DEUX PETITS TABLEAUX SUCCINCTS SERONT PLUS PARLANT QU'UN LONG DISCOURS

1- TAXES FONCIERES :

		COMMUNE	DEPARTEMENT	REGION
PROPRIETES BATIES	: 1989	: 5,27	: 10,42	: 2,09
	: 1990	: 5,46	: 10,42	: 2,28
PROPRIETES NON BATIES	: 1989	: 55,75	: 48,80	: 7,58
	: 1990	: 57,69	: 48,80	: 7,58

2 - TAXE D'HABITATION :

	COMMUNE	DEPARTEMENT	REGION
: 1989	: 6,13	: 7,29	: 1,28
: 1990	: 6,35	: 7,29	: 1,36

A LA LUMIERE DE CES CHIFFRES NOUS CONSTATONS QUE LE CONSEIL MUNICIPAL A PRONÉ UNE TRÈS RAISONNABLE AUGMENTATION, (CALQUÉE SUR LE TAUX D'INFLATION) EU ÉGARD A UNE POPULATION GRANDISSANTE ET À DES BESOINS NOUVEAUX DE TOUS ORDRES..

LE DERNIER RECENSEMENT A FAIT APPARAÎTRE UNE POPULATION AVOISINANT LES 700 HABITANTS, SOIT PAR RAPPORT AU PRÉCÉDENT PLUS D'UN TIERS EN PLUS.

UNE POPULATION NOUVELLE, JEUNE, DONT LA PLUS GRANDE PARTIE EST AU DOMAINE DU BUC, EST UN GAGE D'AVENIR POUR GARIDECH. FACE A CET ACCROISSEMENT DE PERSONNES ET D'IDÉES UNE MUNICIPALITÉ SE DOIT DE SATISFAIRE AU MIEUX DES INTÉRÊTS COLLECTIFS, LES INTÉRÊTS PARTICULIERS ET VIS-VERSA TOUT EN PRESERVANT UN ÉQUILIBRE GLOBAL ET C'EST LÀ LE RÔLE DES IMPÔTS LOCAUX.

AYONS TOUJOURS PRÉSENT À L'ESPRIT QUE LE CITOYEN EST UN DEMANDEUR EN PUISSANCE MAIS UN CONTRIBUABLE RÉCALCITRANT. ALORS, EXISTE-T-IL UNE SOLUTION MIRACLE ?

PAR NOTRE CONNAISSANCE, UTOPIE QUE DE FAIRE VIVRE UNE COMMUNE SANS

D
AVOIR RECOURS À L'IMPÔT.

ALORS POUR UNE FOIS, LA "PHILOSOPHIE" SERAIT-ELLE UNE SCIENCE EXACTE EN AFFIRMANT QUE :

" L'IMPÔT EST UN MAL NÉCESSAIRE".

PIERRE VALVERDE,

CLUB DE COUTURE

:-:~::~:~::~:~::~:~::~:-

NOUS AVONS DÉBUTÉ EN NOVEMBRE.

NOTRE ASSOCIATION FONCTIONNE SOUS LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉCOLE.
ANIMATRICE, MADAME MURIEL.

NOUS COMPTONS ACTUELLEMENT UNE DIZAINE DE PERSONNE ET NOUS NOUS RÉUNISSONS TOUS LES JEUDIS À PARTIR DE 14 HEURES À LA "MAISON DU TEMPS LIBRE".

NOTRE ACTIVITÉ CONSISTE ESSENTIELLEMENT EN COUTURES ET TRICOTS.

SI VOUS VOULEZ REJOINDRE NOS RANGS, PRENEZ CONTACT AVEC :

MADAME MURIEL TÉLÉPHONE : 61 84 28 77 À GARIDECH

MME MURIEL,

ASSOCIATION "FARANDOLE"

:-:~::~:~::~:~::~:~::~:-

VOICI MAINTENANT PRESQUE UNE ANNÉE QU'ELLE A ÉTÉ CRÉE.

LE BUT : UNE HEURE TRENTE DE DÉTENTE HEBDOMADAIRE EN MUSIQUE, ET POUR TOUS LA POSSIBILITÉ DE SE PERFECTIONNER OU PLUS SIMPLEMENT D'APPRENDRE LES DANSES DE SALON.

NOTRE ASSOCIATION COMPTE DÉJÀ 36 MEMBRES ET ESPÈRE EN ACCUEILLIR ENCORE BEAUCOUP.

NOUS OFFICIONS SANS PROFESSEUR MAIS GRACE À L'AIDE BÉNÉVOLE D'UN EXCELLENT DANSEUR, MONSIEUR GRENWELGE.

TOUS APPRÉCIENT CE MOMENT DE DÉTENTE DU MARDI SOIR.

AVIS AUX AMATEURS.

LA PRÉSIDENTE, MADAME BRUNIERA.

LES BATIMENTS COMMUNAUX

L'Ecole, la Mairie, la Maison du temps libre, l'Eglise, tous ces bâtiments publics, se trouvent sous la responsabilité de la municipalité.

Une commission de 4 membres permanents du Conseil Municipal et 3 extra-municipaux surveillent avec attention ces bâtiments. Leurs rapports, leurs suggestions sont ensuite présentés en Conseil Municipal pour accord ou modification. Pour vous donner une idée de l'intense activité de cette commission, lors de sa dernière réunion, 15 sujets ont été abordés aussi divers les uns que les autres.

Parlons, si vous le voulez bien, de notre école qui, comme vous avez dû vous en rendre compte subit les outrages du temps...C'est une de nos plus sérieuses préoccupations. Bien sûr, rien ne menace actuellement nos "chères têtes blondes" mais, comme il vaut mieux prévenir que guérir, dans un premier temps, toutes les ouvertures supérieures du bâtiment subiront un étalement de sécurité, effectué par une société spécialisée. Parallèlement à cette action, une étude des sols a été faite dernièrement. Elle déterminera les travaux nécessaires concernant plus particulièrement les fondations. Un architecte nous assiste dans cette évaluation des travaux à prévoir. Lorsque tous les éléments seront réunis, la municipalité prendra les mesures qui s'imposent.

C'est vrai, notre "vieille DAME" l'Ecole est bien malade. Mais nous sommes bien décidés à lui redonner une nouvelle jeunesse dans la mesure bien sûr des moyens de la commune. Mais les souvenirs qui se rattachent à cette Ecole ne méritent-ils pas une attention particulière ?

Notre Maison du temps libre ?

Elle va mieux, merci...

Les travaux de façade sont maintenant programmés, et, au printemps 91 elle aura fait "peau neuve".

Les peintures intérieures sont elles aussi prévues à moyen terme. Tous ces travaux sont couverts par notre garantie.

N'en profitez pas quand même pour nous demander une seconde inauguration...

Une nouveauté bientôt pour notre Eglise : l'électrification de la commande des cloches. Et oui, on n'arrête pas le progrès !! Vos rendez-vous dominicaux à l'Eglise seront bientôt assurés par l'électronique. Même les changements d'horaires été/hiver seront

10

Il paraît que Francis, notre employé municipal, qui assurait depuis des années, avec beaucoup de sérieux, cette tâche manuellement, prépare ses cannes à pêche...
Allez savoir pourquoi !!

Nos secrétaires de Mairie se plaignent, fort justement, d'avoir trop chaud l'été et trop froid l'hiver...
Après avoir abandonné l'idée de leur acheter des manteaux de fourrures et des maillots de bains... certains travaux vont être réalisés pour leur apporter ce confort minimum qu'elles sont en droit d'attendre (pose de volets, cloisons, etc...).

Pour ne pas vous ennuyer plus longtemps, nous ne vous parlerons pas des 11 autres sujets de notre réunion. Mais, si vous suivez la vie de notre commune, vous pourrez, dans les temps qui viennent, vous rendre compte par vous-même des améliorations qui concernent notre commune et qui, en fait, n'ont qu'un seul but :

Améliorer le cadre de vie de chacun d'entre nous.

Et, si au cours d'une rencontre, vous nous dites un jour "Je suis bien à Garidech", nous aurons le sentiment que notre mission (ou commission !!!) n'aura pas été totalement inutile.

Gabriel JOSSERAND.

A L'ORDRE DU JOUR : LA SECURITE

En début d'année 1989 le Conseil Municipal prenait une délibération afin de constituer une commission dont le rôle est d'étudier tous les problèmes de sécurité dans la Commune.

Dans un même temps, la Direction Départementale de l'Equipement créait une structure ayant pour mission l'étude de ce qui concerne la sécurité sur la RN 88.

La Commission Municipale a donc organisé des réunions avec la Direction Départementale de l'Equipement afin que nos problèmes soient examinés conjointement. A ces réunions ont assisté également les services de Gendarmerie et les Pompiers.

Un flim vidéo réalisé par l'Equipement sur la traversée du village par la Nationale 88 a permis de mettre en évidence les points les plus dangereux.

L'enquête statistique sur les accidents dans la commune sur ce tronçon et le document vidéo ont permis d'atteindre le but recherché : classement de la traversée en zone NOIRE.

L'avantage de cette opération est de permettre une prise en charge tripartite (état, département plus région) sur les travaux qui seront effectués sur la RN 88

A ce jour 3 zones d'aménagement prioritaires sont en cours de définition.

Carrefour de l'Eglise, route de castelnau et sortie du CD 70 sur la nationale, en cours de réalisation actuellement.

Dans le Village 4 ralentisseurs ont été mis en place : curieusement, on ne voit plus de bolides traverser le village. Début 1991 un chemin piétonnier va être réalisé partant du Domaine du Buc, il longera la RN 88 derrière les platanes au dessus du fossé actuel qui sera busé.

A la suite d'un appel d'offres, la réalisation en a été confié a la Société DEVIN et LEMARCHAND de GARIDECH pour un montant global de 13 millions de centimes.

En conclusion, la Mairie, consciente des responsabilités qu'elle doit assurer, met tout en oeuvre pour la sécurité de votre village, mais la sécurité est l'affaire de chacun. Lorsque le piétonnier sera réalisé nous demandons a toutes les personnes de ne plus emprunter la sortie par le chemin de Céré qui représente un danger réel.

Daniele CARBO

Commission Sécurité

L'ECOLE

Nous avons eu le plaisir d'accueillir à la rentrée scolaire 1990 la nouvelle Directrice de l'Ecole de GARIDECH :

MADAME BRUGNEROTTO

Nous lui souhaitons, elle et sa famille, la bienvenue dans notre village.

Elle occupe le logement de fonction de l'école qui a été entièrement rénové en 1989

Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal lui ont témoigné leur soutien dans la tâche de plus en plus difficile qu'est la fonction de Directrice.

A la rentrée 1990 l'effectif des 3 classes, de 71 élèves est en légère augmentation par rapport à la rentrée 1989

	1989	1990	
: MATERNELLE	: 32	: 39	dont 8 enfants en grande section sont rattachés au primaire.
: PRIMAIRE	: 35	: 32	

La Municipalité a été mise à contribution pour assurer le bon fonctionnement de l'école :

- entretien des locaux
- travaux de bricolage : meubles divers pour la maternelle
- achat de petit mobilier pour la maternelle
- réparation du portique dans la cour
- Un arbre présentant un certain danger de par la présence de ses épines sera très prochainement arraché et remplacé par un autre.
- sens giratoire dans le parc afin de faciliter la circulation des voitures aux heures de rentrée et sortie des classes.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la Municipalité organise avec les enseignants de l'école, une après-midi récréative comportant :

- une séance de cinéma pour les petits, une autre pour les plus grands.
- une distribution de jouets avec "le père Noël" auprès du sapin.
- Un goûter de Noël.

Cette manifestation se déroulera le vendredi 21 décembre 1990 en présence de Monsieur le Maire, à la Maison du Temps Libre, à partir de 13 H 30.

Les parents des élèves sont invités.

La Commission des Affaires scolaires et le Conseil Municipal est pleinement conscient de l'importance de l'école dans notre village.

Afin de mieux percevoir la part budgétaire réservée aux écoles la commission des affaires scolaires a effectuée une enquête dans 14 communes avoisinant Garidech dont la population varie de 200 à 2 200 Habitants.

Cette enquête tient compte :

- du budget fournitures scolaires
- des services de garderie du matin et du soir
- de la cantine
- du personnel de service
- de la participation dans les activités éducatives (musique, piscine)
- des aides complémentaires (photocopies...)

Il s'avère que pour la commune de garidech, dont la population avoisine seulement 700 Habitants, la Municipalité réserve à son école une part budgétaire importante afin de contribuer non seulement à son bon fonctionnement mais aussi à son évolution.

L'Etude comparative entre les différentes communes met en valeur notre effort dans ce sens.

Evidemment nous sommes conscients qu'il reste encore et toujours des choses à réaliser.

L'avenir de GARIDECH est indissociable du devenir de son école.

L'examen des effectifs maternelle fait apparaître une nette évolution dès la rentrée 1991.

Nous avons demandé, conjointement avec MADAME BRUGNEROTTO, la création d'une classe maternelle supplémentaire. Nous espérons une réponse favorable de l'Inspection Académique, mais cette évolution se poursuivra au fil des années. Nous devons dès à présent préparer l'intégration des futures générations d'enfants.

Naissance d'un projet (à moyen terme) d'un groupe scolaire à GARIDECH.

l'Etat des lieux tenant compte :

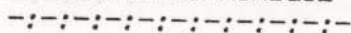
- de la population en augmentation.
- des effectifs scolaires.
- des bâtiments scolaires.

Fait apparaître la nécessité de créer un groupe scolaire maternelle et primaire, intégré au village et adapté aux contraintes pédagogiques d'aujourd'hui voire de demain.

Toutefois, il faut savoir que tout projet passe obligatoirement par l'étude de son financement. Le Conseil Municipal est pleinement conscient que ce projet doit rester dans la mesure des possibilités de la commune de GARIDECH.

Au seuil de la nouvelle année 1991, la Commission des Affaires Scolaire et le Conseil Municipal fondent le grand espoir de voir se réaliser le groupe scolaire qui met en jeu l'avenir de notre village.

LA MAIRIE COMMUNIQUE



POPULATION

LES RÉSULTATS DÉFINITIFS DU RECENSEMENT DE LA POPULATION EFFECTUÉ EN MARS 1990 NOUS ONT ÉTÉ COMMUNIQUÉS PAR L'INSEE.

DU RECENSEMENT 1982 AU RECENSEMENT 1990 LA POPULATION DE LA COMMUNE EST PASSÉE DE 521 HABITANTS À 699.

DEPUIS LE MOIS DE MAI NOUS AVONS EU LE PLAISIR D'ACCEILLIR ENVIRON 60 PERSONNES QUI VIENNENT S'AJOUTER AUX 699 RECENSÉS.

EN 1990 LE NOMBRE DE PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS A ÉTÉ DE 33 POUR LA RÉALISATION D'HABITATIONS DE 9 POUR LOCAUX INDUSTRIELS ET AGRANDISSEMENT DE LOGEMENT.

PERSONNEL COMMUNAL

LES TÂCHES ADMINISTRATIVE QUI NE CESSENT DE S'ALOURDIR ET LA POPULATION ÉTANT EN PROGRESSION RAPIDE, NOUS NOUS SOMMES TROUVÉS DANS L'OBLIGATION DE CRÉER UN EMPLOI D'AGENT DE BUREAU À MI-TEMPS. CE POSTE A ÉTÉ CONFIE À MADAME COPPOLINO BERNADETTE, HABITANT LA COMMUNE. LA COMMUNE EMPLOIE EN OUTRE EN PLUS DU PERSONNEL TITULAIRE, 4 PERSONNES QUI BÉNÉFICIENT DE CONTRAT DE SOLIDARITÉ (ENTRETIEN DES ESPACES VERTS, CANTINE, GARDERIE, ENTRETIEN DES LOCAUX).

EN CE QUI CONCERNE LES ÉQUIPEMENTS, LA COMMUNE SE MODERNISE ET S'EST DOTÉE D'UN ORDINATEUR.

LORSQU'IL SERA OPÉRATIONNEL, CERTAINES TÂCHES DE BUREAU SERONT ALLÉGÉES.

DEMANDEURS D'EMPLOIS

À L'INITIATIVE DU CONSEIL GÉNÉRAL UN DISPOSITIF "RAMSES 31" A ÉTÉ MIS EN PLACE EN LIAISON AVEC L'ANPE DEPUIS 1988 POUR PERMETTRE AUX COMMUNES DOTÉS D'UN MINITEL D'ACCÉDER AUX OFFRES D'EMPLOI PROPOSÉES PAR CET ORGANISME. CE SYSTÈME PERMET AUX DEMANDEURS D'EMPLOI DE S'INFORMER SUR LES OFFRES DISPONIBLES CLASSÉES PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES ET PAR CATÉGORIES D'EMPLOIS, ET CE TOUS LES JOURS À LA MAIRIE À PARTIR DE 14 HEURES.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS RELATIFS À CE SERVICE, PRENDRE CONTACT AVEC LE SECRÉTARIAT.

BOITES AUX LETTRES

QUELQUES HABITANTS DE LA COMMUNE N'ONT PAS DE BOTE AUX LETTRES. CET ÉTAT DE FAIT EST TRÈS GÉNANT POUR LE DISTRIBUTEUR ET NOUS VOUS DEMANDONS DE PROCÉDER DÈS QUE POSSIBLE À L'INSTALLATION DE BOITES NORMALISÉES CECI AFIN D'ÊTRE EN RÈGLE AVEC L'ADMINISTRATION DES POSTES. FAUTE DE QUOI LE COURRIER POURRAIT ÊTRE RETOURNÉ À LA POSTE.....

CHIENS ERRANTS

VERS LE CHEMIN DE CERÉ ET DANS LE VILLAGE A PLUSIEURS REPRISSES DES CHIENS EN LIBERTÉ ONT EFFRAYÉ LES PIÉTONS.

LES CHIENS ERRANTS PEUVENT ÊTRE LA CAUSE D'ACCIDENTS GRAVES. FAITES EN SORTE QUE VOS ANIMAUX N'Aillent SE PROMENER QU'EN VOTRE COMPAGNIE, AINSI TOUT LE MONDE Y GAGNERA ET EN CE QUI CONCERNE LA MUNICIPALITÉ IL NOUS SERAIT DÉSAGRÉABLE D'ÊTRE OBLIGÉS DE PRENDRE DES MESURES SÈVÈRES.

NOUS ESPÉRONS QUE CET APPEL SERA ENTENDU DANS L'INTÉRÊT DE TOUS.

CENTRE MEDICAL DU BUC

NOUS AVONS LE PLAISIR D'ENREGISTRER L'OUVERTURE DU CENTRE MEDICAL AU DOMAINE DU BUC

BIENVENUE A :

MADAME LE DOCTEUR NATHALIE CHEVALLIER
MÉDECINE GÉNÉRALE, ACUPUNCTURE.

TEL : 61 84 03 47

MADemoiselle CATHERINE LECLERE
PÉDICURE, PODOLOGUE DIPLOMÉE D'ÉTAT

TEL : 61 84 13 92

MADAME CHRISTIANE BRUN
INFIRMIÈRE DIPLOMÉE D'ÉTAT

TEL : 61 84 14 73

MISE AU POINT....

NOUS OUVRONS NOS COLONNES AUX ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE AFIN QU'ELLES INFORMENT LA POPULATION DE LEURS ACTIVITÉS ET CE, SOUS LA RESPONSABILITÉ DES PRÉSIDENTS, LA MUNICIPALITÉ REPRODUISANT INTÉGRALEMENT LE TEXTE FOURNI.

C'EST LA RAISON POUR LAQUELLE NOUS REPRODUISONS DANS SON INTÉGRALITÉ L'ARTICLE "TENNIS GARIDECHOIS" QUI ANNONCE EN 1991 L'OUVERTURE D'UN COURT DE TENNIS.

LA MUNICIPALITÉ A DÉJÀ RÉPONDU AU PRÉSIDENT, L'INFORMANT QUE CE PROJET SERAIT TRAITÉ LORSQUE LES PROBLÈMES PRIORITAIRES QUI NOUS INCOMBENT (RÉPARATION ÉCOLES, ACQUISITION FONCIÈRES POUR LE TERRAIN, AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ, ASSAINISSEMENT) SERAIENT RÉSOLUS FINANCIÈREMENT (CE COURRIER PEUT-ÊTRE CONSULTÉ A LA MAIRIE SUR SIMPLE DEMANDE.

NOUS FORMULONS LE SOUHAIT QUE CETTE MISE AU POINT QUI S'IMPOSAIT NE COMPROMETTRA EN RIEN "L'ESPRIT DE CLOCHER" A GARIDECH.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

A LA DEMANDE MDE NOMBREUX HABITANT(S) DE LA COMMUNE ET POUR DES RAISONS D'HYGIÈNE ÉVIDENTES, LE CONSEIL MUNICIPAL A DÉCIDÉ LORS DE LA DERNIÈRE RÉUNION QU'IL SERA À PARTIR DU 1ER JANVIER, PROCÉDÉ A UNE DEUXIÈME COLLECTE QUI S'EFFECTUERA TOUS LES LUNDIS À PARTIR DE 13 HEURES 30.

SOIT UN RAMASSAGE LE JEUDI AUX HEURES HABITUELLES, LE DEUXIÈME LE JEUDI 3 JANVIER VERS 13 HEURES 30

IL EST A NOTER QU'A NOTRE CONNAISSANCE NOUS ÉTIIONS LA SEULE COMMUNE DU CANTON AVEC UN SEUL RAMASSAGE HEBDOMADAIRE ET QUE SUR GARIDECH LE POIDS DES ORDURES COLLECTÉ EST EN MOYENNE DE 1 KG PAR JOUR ET PAR HABITANT.

D'AUTRE PART, IL N'Y AURA PAS DE COLLECTE RAPPORTÉE DANS LE CAS OU LE PASSAGE TOMBE UN JOUR FÉRIÉ.

CALENDRIER DES BENNES POUR ENCOMBRANTS

- 16/17 MARS 91 - 1 BENNE DOMAINE DU BUC, 1 BENNE VILLAGE
- 22/23 JUIN 91 - 1 BENNE PREXEMPEYRE - 1 BENNE VILLAGE
- 21/22 SEPT 91 - 1 BENNE DOMAINE DU BUC - 1 BENNE VILLAGE
- 23/24 NOV. 91 - 1 BENNE ROUTE DE BAZUS - 1 BENNE VILLAGE

MONSIEUR R. NEVEU,

Travaux publics

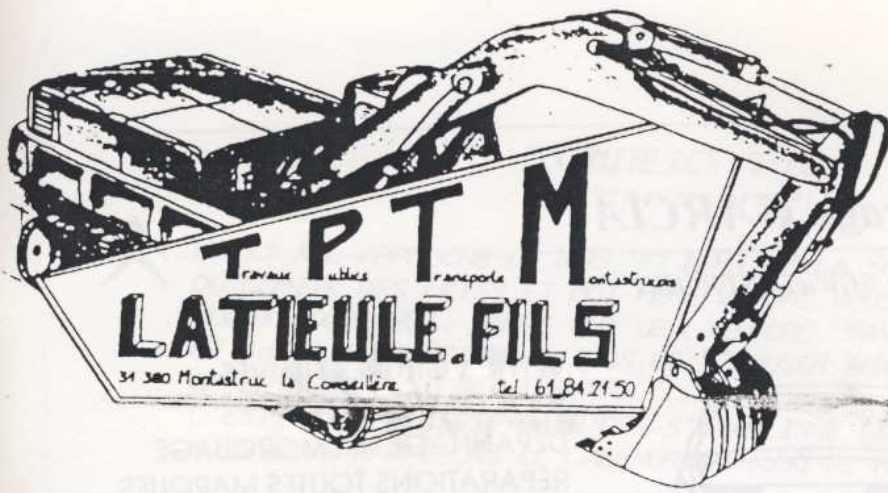
**devin
lemarchand**



Canalisations tous fluides
Travaux souterrains : fonçages - forages
Stations de pompage, pompage coordonné (breveté)
Génie civil - V.R.D
Réparations ouvrages d'art et canalisations

**DIRECTION REGIONALE
MIDI-PYRENEES**

**ROUTE NATIONALE 88
31380 GARIDECH**



Travaux
Publics
Transports
Montastrucois

TRAVAUX ROUTIERS

TERRASSEMENTS

DEMOLITIONS

TRANSPORTS

ASSAINISSEMENT

DEVIS SUR DEMANDE

31380 MONTASTRUC LA CONSEILLERE

Tél: 61.84.21.50



GARAGE F. BRUERA

VENTE DE VEHICULES NEUFS
REPARATION ET ENTRETIEN TOUTES MARQUES
VOITURES ET POIDS LOURDS

REMORQUAGE V.L. TOUTES MARQUES

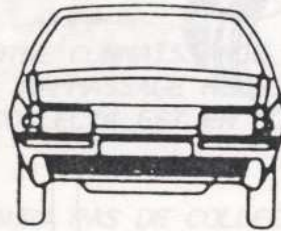
LIBRE SERVICE

61.84.32.50

PIECES AUTO

Garage GARCIA

Agent officiel CITROËN



VENTE VOITURES NEUVES
 & OCCASIONS
 DEPANNAGE - REMORQUAGE
 RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
 TOLERIE - PEINTURE
 PRODUITS STATION
 BATTERIES
 VIDANGES SANS R.V.

Route Nationale 88 - 31380 GARIDECH

☎ 61.84.16.44

PATISSIER CONFISEUR GLACIER PAIN

Pour les Fêtes de Fin d'Année :

- Salés apéritifs - Canapés - Buissons.

20 séries de Bûches glacées :

- Pâtissière - Beurre - Bavaroise
- Chocolats fabrication Artisanale

Toute notre pâtisserie est pur beurre, fabrication maison.

Consultez nous pour vos commandes

PAGNUCCO PASCAL
 CENTRE COMMERCIAL DU BUC

31380 - GARIDECH

TEL : 61 84 44 20

COMITE DES FETES

C'EST A L'APPROCHE DE NOEL ET NUIT DE LA SAINT SYLVESTRE QUE L'EQUIPE DU COMITE DES FÊTES ET MOI MEME VENONS VOUS SOUHAITER NOS MEILLEURS VOEUX POUR 1991. ANNÉE QUI JE L'ESPÈRE, FAVORISERA TOUS LE MONDE ET SURTOUT PERMETTRA À TOUS DE S'AMUSER AUX SOIRÉES QUI VOUS SERONT OFFERTES.

C'EST AUSSI À CETTE DATE QUE S'ÉTABLISSE LES BILANS ET À CE SUJET NOUS VOUS RAPPELONS LE CALENDRIER 1990 DE NOS MANIFESTATIONS.

- LE 19 MAI : BAL DÉDIÉ À TOUTES LES MAMANS
- LE 27 MAI : REMISE D'UNE FLEUR AUX MAMANS, FÊTE DES MÈRES OBLIGE.
- LE 23 JUIN : FÊTE DE LA SAINT JEAN OU LES PLUS PETITS JUSQU'AU PLUS GRANDS TOUS SE SONT AMUSÉS.
- LE 18 AOUT : BAL DES HARICOTS
- LE 13 OCTOBRE : BAL MASQUÉ, QUE DE DÉGUISEMENTS !
- LE 03 NOVEMBRE : SOIRÉE JEUNE, AMBIANCE ASSURÉE, BRAVO AUX JEUNES ORGANISATRICES.
- LE 24 NOVEMBRE : BAL DES CHÂTAIGNES, CHAUDS LES MARRONS ET... LE BEAUJOLAIS!!!
- LE 03 DÉCEMBRE : SOUS L'ÉGIDE DU VENT D'AUTAN, UN PETIT COUP DE POUCE POUR LE BAL, APRÈS LE LUNCH, QUEL RÉGAL !
- LE 14 DÉCEMBRE : LOTO AVEC LES ÉCOLES. QUE DE LOTS !

PAR CE PROGRAMME NOUS AVONS ESSAYÉ DE PALLIER AU MANQUE D'EFFECTIF DE L'EQUIPE QUI N'A PU ASSURER LES 3 JOURS DE FÊTE LOCALE. C'EST EN ESPÉRANT, POUR QUE CELA NE SE REPRODUISE PAS, QUE VOUS VIENDREZ NOMBREUX À NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE QUI AURA LIEU LE 11 JANVIER 1991 À 21 HEURES À LA SALLE DE LA MAISON DU TEMPS LIBRE. VENEZ FAIRE PARTIE DE NOTRE ÉQUIPE, ON Y TRAVAILLE UN PEU CERTES, MAIS ON S'Y AMUSE AUSSI BEAUCOUP.

ENCORE BONNE FÊTES ET MEILLEURS VOEUX À TOUS

LE PRÉSIDENT DU COMITÉ, MONSIEUR RESTANI H.

ENERGIE CLUB DE GARIDECH

- PRÉSIDENTE : MADAME GRENWELGE CLAUDINE
- SECRÉTAIRE : MADAME LEBLANC VÉRONIQUE
- TRÉSORIÈRE : MADAME MONTEGUT ANNE MARIE

CETTE ANNÉE LE CLUB COMPTE 27 PERSONNES INSCRITE.
LES SÉANCES SE DÉROULENT LE LUNDI ET LE JEUDI DE 18 H 30 À 19 H 30 À LA SALLE DE LA MAISON DU TEMPS LIBRE.

TENNIS GARIDÉCHOIS

L'année 1991 représente pour tous les pratiquants du tennis de la commune l'année de l'espoir.

En effet, les promesses anciennes et plus récentes de la municipalité arrivent à échéance. Cette année la commune sera enfin dotée d'un court de tennis règlementaire.

Depuis des années, nos jeunes, par manque d'équipements, ont rejoint les communes environnantes pour pratiquer leur sport favori. C'est ainsi que maintenant, toute cette jeunesse s'est créé des liens d'amitié ailleurs que dans son village. La salle du temps libre ne se remplira que si demain, il existe un esprit de clocher à GARIDÉCH... et cet état d'esprit ne peut se créer qu'en faisant du sport.

Il était jusqu'alors difficile de faire des tournois (court non règlementaire).

Néanmoins, en Mars 1991, il est prévu de rencontrer le club de GRAGNAGUE... nous irons naturellement jouer chez eux parce que notre court ne nous le permettra pas encore.

Nous espérons que ce jour là, tous les adhérents du club se mobiliseront pour jouer et soutenir leurs collègues.

En 1991, comme les années précédentes, nous ferons de petits tournois internes ainsi qu'une grillade partie où les nouveaux sont toujours les bienvenus.

Notre but n'est pas de faire de GARIDÉCH un grand club de tennis mais de faire une association où les gens pratiquent le tennis et où, chacun, y vient pour retrouver des amis et non pour critiquer son voisin absent.

Nous vous rappelons que les prix pratiqués sont très peu élevés. En effet, la carte familiale coûte 200 francs pour un an.

Alors, n'hésitez plus rejoignez nous en téléphonant à:

Gérard CIVADE	61 84 25 02
Solin CARBO	61 84 25 07
Joseph MONTEGUT	61 84 28 89

1990 se termine ... Bonne année 1991 à tous les adhérents du tennis ainsi qu'à toutes les Garidéchoises et les Garidéchois.

Le Président
G. CIVADE

LA BOULE GARIDECHOISE SAISON 1990



MEMBRES DU BUREAU

- PRÉSIDENT D'HONNEUR : MR LATIEULE CHARLES
- PRÉSIDENT : MR BASTRILLES IRENEE
- VICE PRÉSIDENT : MR BUZZO CLAUDE
- SECRÉTAIRE : MADAME BLANC EVELYNE
- SECRÉTAIRE ADJOINT : MR RIVIERES CHRISTIAN
- TRÉSORIER : MR JAU JEAN
- TRÉSORIER ADJOINT : MR BOUQUET CLAUDE
- DÉLÉGUÉ AUX JEUNES : MR BIGA JEAN-MARC
- DÉLÉGUÉ À L'ORGANISATION : MR POUX GILBERT
- COMMISSAIRE AUX COMPTES : MR GUILLOT GÉRARD

BILAN DE L'ANNEE 1990

3 DÉCEMBRE 1989 : L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - APERITIF OFFERT À TOUTES LES PERSONNES PRÉSENTES.

25 FÉVRIER : REMISE DES LICENCES 1990, CE FUT L'OCCASION DE DÉGUSTER LES GALETTES DE ROI ET DE BOIRE UN BON MOUSSEUX ...

11 MARS : VOYAGE AU "PAS DE LA CASE"

12 MAI : DÉBUT DES CONCOURS LOCAUX

20 MAI : CONCOURS DE BOULES À L'ÉCOLE, TRIPLETTES À LA MÉLÉE AVEC LES ENFANTS, JEUX POUR LES PLUS PETITS.

10 JUIN : VISITE DU CONFLANT ET DE LA CERDAGNE. 1 HALTE À L'ENCLAVE ESPAGNOLE DE LIVIA. DÉCOUVERTE DE LA CERDAGNE AVEC LE PETIT TRAIN JAUNE. VISITE DES GROTTES DES "CANALLETES". REPAS DU SOIR AU RESTAURANT À QUILLAN

17 JUIN : CONCOURS OFFICIEL EN DOUBLETTE MIXTE.

8 JUILLET : FÊTE DE LA PÉTANQUE :

- MATIN CONCOURS DE TIR ET DE POINTAGE FÉMININ ET MASCULIN
- MIDI REPAS TRADITIONNEL AVEC GRILLADES À LA "MAISON DU TEMPS LIBRE"
- APRÈS MIDI GRAND CONCOURS À LA MÉLÉE. EN FIN DE JOURNÉE REMISE DES COUPES ET AUTRES RÉCOMPENSES À LA MAIRIE SUIVIE DU VERRE DE L'AMITIÉ.

-18 AOUT : GRANDE MUNCHÉTE DANS LA COUR DE L'ÉCOLE.

- 30 SEPTEMBRE : CONCOURS TÊTE À TÊTE RÉSERVÉ AUX LICENCIÉS DU CLUB.
 CHALLENGE EUGENE LANDELLE : CONCOURS FÉMININ.
 CHALLENGE JACQUES LAVA : CONCOURS MASCULIN.

LES TROPHÉES ET COUPES FURENT REMIS À LA MAIRIE OÙ TOUS LES PARTICIPANTS PRIRENT PART À L'APERITIF OFFERT EN CETTE OCCASION.

- 7 OCTOBRE : CONCOURS OFFICIEL EN TRIPLETTES.

- 28 OCTOBRE : 2ÈME VOYAGE AU "PAS DE LA CASE"

- 18 NOVEMBRE : TRADITIONNELLE "POULE AU POT" 200 PERSONNES FÛRENT PRÉSENTES À LA SALLE DE LA "MAISON DU TEMPS LIBRE" CE FÛT L'OCCASION DE DISTRIBUER LES COUPES ET LES RÉCOMPENSES POUR LES CONCOURS HÉROÏQUES ET DE REMERCIER TOUTES LES PERSONNES QUI NOUS ONT AIDÉ

22

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

DE GARIDECH

ELLE RASSEMBLE LES ANCIENS COMBATTANTS DE TOUS LES CONFLITS 1914-1918
1939-1945 GUERRE D'INDOCHINE, DE COREE, CAMPAGNE DE SUEZ, EVENEMENTS
DE TUNISIE ET DU MAROC, GUERRE D'ALGERIE.

SON BUT EST DE MAINTENIR ENTRE TOUS LES LIENS DE CAMARADERIE,
D'AMITIÉS ET DE TRANSMETTRE AUX GÉNÉRATIONS FUTURES UN MESSAGE DE
PAIX.

LE MONDE D'AUJOURD'HUI CONNAIT LES MÊMES DANGERS DE CELUI D'HIER, CAR
LA FOLIE DES HOMMES DANS LEUR QUÊTE D'UN POUVOIR, D'UNE PLACE PARMIS
LES GRANDS DU MONDE NE CONNAIT PAS DE FIN : PEU IMPORTE LES
POPULATIONS, LES HOMMES QUI MEURENT, QUI SOUFFRENT.

LES SOMMES CONSIDÉRABLES DÉPENSÉES DANS LE BUT DE L'ARMEMENT OÙ DU
MAINTIEN DE MOYENS OFFENSIFS PERMETTRAIENT BIEN SOUVENT DE FAIRE FACE
À LA MISÈRE DES PEUPLES.

C'EST DONC AVEC UNE VOLONTÉ FAROUCHE QUE NOUS ÉMETTONS UN DÉSIR DE
PAIX DURABLE.

LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 NOVEMBRE 1990 LE BUREAU DONT LA
COMPOSITION EST ÉNONCÉE CI-DESSOUS A ÉTÉ MIS EN PLACE.

- PRÉSIDENT D'HONNEUR : MR CHARLES LATIEULE - MAIRE DE GARIDECH
- PRÉSIDENT : MR GUY JACQUELET
- VICE PRÉSIDENT : MR CHRISTIAN SHURR
- SECRÉTAIRE : MR RAYMOND NEVEU
- TRÉSORIER : MR JEAN JAU
- TRÉSORIER ADJOINT : MR JEAN BOSSON
- MEMBRE DU BUREAU : MR ALFRED CASALE - MR JOSSERAND GABRIEL

L'ASSOCIATION COMPORTE 25 MEMBRES (A F N INDOCHINE 39/45 ECT...)

IL EST ENVISAGÉ DE RÉALISER PLUSIEURS ACTIONS :

- UN REPAS FRATERNEL
- UNE EXPOSITION À L'AIDE DE DOCUMENTS D'ÉPOQUE.
- UN CONCOURS DE DESSIN D'ENFANTS "FAITES LA PAIX PAS LA GUERRE
- LE MAINTIEN DE LA COMMÉMORATION DES DATES ANNIVERSAIRES DE LA
FIN DES DIFFÉRENTS CONFLITS.

LES ANCIENS COMBATTANTS ACTUELLEMENT ARRIVÉS DANS LA COMMUNE SONT
INVITÉS À NOUS REJOINDRE EN PRENANT CONTACT AVEC LA MAIRIE.

A TOUS, DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ET RENDEZ-VOUS EN 1991.

LE PRÉSIDENT, MONSIEUR GUY JACQUELET



GARIDECH MENUISERIE

agencement magasin
cuisines escaliers

PRAVIE
GLEYZES
SOUQUIERES

Chemin Plano de Bru
— GARIDECH —
31380 MONTASTRUC
Tél. 61.84.41.56



INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires de la distribution



MEILLEURS VOEUX
POUR L'ANNÉE

1991

